



Réouverture des bureaux de l'administration communale le 18 mai 2020

L'administration communale de Prévèrenge reprend ses activités dans le cadre et le respect des étapes de déconfinement progressif édictées par le Conseil fédéral et rouvre ses guichets le 18 mai 2020.

La Municipalité a établi des plans de protection pour les différents services. Cette phase devra toutefois s'accompagner du respect strict des règles d'hygiène et de conduite suivantes :

- **PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR ENTRER DANS L'ADMINISTRATION COMMUNALE**
- **SE DESINFECTER LES MAINS AVANT D'ENTRER DANS LES LOCAUX**
- **RESPECT DE LA DISTANCIATION SOCIALE**

Dès le 18 mai, les guichets de l'administration communale seront à nouveau accessibles sans rendez-vous, tout en respectant les modalités d'hygiène et de conduite fixées ci-dessus.

Toutefois, afin de limiter les risques de contamination au maximum, **il est demandé aux administrés de privilégier les demandes par courriel ou téléphone**. Une permanence téléphonique pour chaque service est maintenue.

Contrôle des habitants	021 811 50 75
Sécurité municipale	021 811 50 73
Greffé municipal	021 811 50 50
Service de l'urbanisme et des constructions	021 811 50 65
Service de la voirie et des espaces verts	079 770 74 73
Service des finances	021 811 50 60
Service de l'instruction publique	021 811 50 57
Services des bâtiments et de la conciergerie	079 686 56 52

La Municipalité se réjouit de cette nouvelle étape et prie la population de respecter les indications sur place.

